

S I V O M

SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
A V O C A T I O N
M U L T I P L E

JOURNAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE DE L'AGGLOMÉRATION ORLÉANAISE

L'AGGLOMÉRATION EN MARCHÉ

Les grands projets que les élus de l'agglomération portent depuis de nombreuses années deviennent progressivement réalité. Pour le tramway, nous attendons la déclaration d'utilité publique, sur laquelle le Conseil d'Etat doit prochainement statuer, pour commencer les travaux. Le pont Ouest est sur la bonne voie après l'avis favorable sans réserve accordé par la commission d'enquête. Ces deux grands équipements, qui doivent être opérationnels en l'an 2000, donneront de nouveaux atouts à notre agglomération pour mieux y maîtriser les déplacements et la circulation. Ils constituent d'ailleurs des éléments essentiels du futur Plan de Déplacement Urbain dont la préparation est bien avancée. Ce plan fera une large place aux deux-roues. D'ores et déjà le SIVOM a décidé de financer chaque année un programme important d'itinéraires cyclables dans notre agglomération..

Notre agglomération est également en pointe pour la défense de l'environnement. Après l'UTOM à Saran, la station d'épuration de La Chapelle Saint-Mesmin est achevée et sera opérationnelle d'ici quelques semaines tandis que celle de l'Île Arrault sera modernisée.

Plus que jamais le SIVOM va donc de l'avant. L'objectif des élus du SIVOM est clair : contribuer au développement de l'agglomération tout en y préservant la qualité de la vie. Les rapports officiels nous prédisent une agglomération de 400.000 habitants en 2020. Il nous revient de préparer les équipements nécessaires pour que cette agglomération qui se développe soit demain comme aujourd'hui une agglomération où l'on vive bien.

Jean-Pierre SUEUR
Président du SIVOM,
Maire d'Orléans

UN TRAMWAY POUR LE XXI^e SIECLE



Comme à Strasbourg, un tramway moderne et fonctionnel

Le projet de tramway avance à grands pas. Le SIVOM a en effet retenu Gec Alstom pour construire le matériel roulant de la première ligne entre Fleury-les-Aubrais et Olivet. Avec des rames aérées, confortables, climatisées et ouvertes aux cycles, ce matériel roulant représente une véritable révolution dans les transports publics. Il ne manque désormais plus que la déclaration d'utilité publique pour lancer les premiers travaux. Le Conseil d'Etat devrait statuer prochainement sur cette DUP. Ce projet de première ligne de tramway a également obtenu l'accord sans réserve de l'ensemble des Ministères au terme de l'"Instruction Mixte" qui a été conclue en septembre. Les délais de réalisation devraient donc être tenus avec une mise en service en l'an 2000.